

RENCONTRES D'INFORMATION

La première convention conclue avec l'Etat en 2004 étant arrivée à échéance, un nouveau contrat de prestations a été négocié, recouvrant les années 2009 à 2011 et subordonné au versement de la subvention du Canton pour cette période.

Ce texte a été étudié et discuté de manière approfondie entre les partenaires en 2008; le Conseil de Fondation l'a ensuite adopté et le Conseil d'Etat l'a validé en fin d'année. Il sera joint à la loi de financement dont la FASE sera bientôt dotée, garantissant ainsi une subvention stable pour ces prochaines années.

Grâce à ce contrat de prestations, le Grand Conseil a accepté d'octroyer à la FASE une subvention en hausse de 9,8 % pour 2009, cela malgré les efforts d'économie imposés à tous et la grave crise financière qui nous frappe.

Les prestations auxquelles s'engagent la FASE, recouvrent ses objectifs fondamentaux ainsi quatre objectifs spécifiques préconisés par l'État qui feront l'objet d'évaluations et de suivis prioritaires. Nous devons très vite nous familiariser à cette nouvelle façon de travailler avec des objectifs précis et apprendre à rendre compte de notre travail selon ce qui est fixé dans ce contrat. L'avantage est de pouvoir amener la transparence des réalités du terrain, de partager nos diagnostics et ainsi de prévoir des moyens adaptés.

Afin de mettre à niveau nos informations et de permettre à chacun d'avoir une compréhension égale des attentes de l'État, des rencontres sont organisées dans chacune des grandes régions du canton (voir le programme ci-dessous).

M Charles Beer, Conseiller d'État, a apporté son soutien à cette démarche. Plusieurs de ses collaborateurs participeront à ces rencontres afin de **présenter et expliquer les objectifs prioritaires de l'Etat**. Ce sera l'occasion d'entendre les remarques des uns et des autres et de mieux comprendre les réalités. Comme tout cela est nouveau, passablement de questions se posent, ce sera donc le moment d'y répondre pour être sûr d'agir en cohérence avec les attentes.

En deuxième partie de séance, une information générale sera communiquée sur la **démarche d'élaboration du projet institutionnel de la FASE**. Nous inviterons le chef de projet mandaté pour conduire ce vaste chantier à venir vous parler de la façon dont il entend mener son travail avec la FASE. Plusieurs membres du groupe de partenaires qui accompagnera ce travail seront également présents lors de ces prochaines rencontres.

Pour consulter le Contrat de prestations, [cliquez ici](#)

Séances réunissant les représentants des centres (équipes d'animation et comités) et du travail social hors murs

Ces rencontres sont organisées dans le but de

- présenter le « **contrat de prestations** », notamment, objectifs fondamentaux et spécifiques,

- renseigner sur la démarche « **projet institutionnel** » et échange de vues à ce propos.

A cette occasion, le DIP sera représenté pour expliciter les objectifs spécifiques et nous pourrons compter sur la participation, notamment, de :

- M. Frédéric Wittwer, directeur en charge des différents projets liés à l'harmonisation de la scolarité obligatoire et postobligatoire
- Mme Pascale Byrne Sutton, Directrice générale de l'Office de la jeunesse
- M. Bernard Riedweg, Directeur en charge du Réseau d'enseignement prioritaire

Les membres du Bureau de la FASE, les responsables de secteurs ainsi que des magistrats des communes seront également présents.

Ces rencontres se dérouleront dans chacune des régions-FASE, aux dates et lieux suivants :

- Région Arve-Lac :
Jeudi 19 février de 18h30 à 20h.30 à Chêne-Bourg
Point Favre / Foyer
Rue F.-A. Grison à Chêne-Bourg
Tram 12 / arrêt Place Favre

- Région Rhône-Arve
Mardi 24 février de 18h30 à 20h.30 à Lancy
Grange Navazza
Ch. Pré Monnard 33 au Petit-Lancy
Bus 2, 19, K, L / arrêt Morgines
Bus 14, 18 / arrêt Pré-Monnard
Bus 20 / arrêt Les Esserts

- Région Lac-Rhône
Jeudi 26 février de 18h30 à 20h.30 au Gd-Saconnex
Aula de l'Ecole du Pommier
Rue Sonnex 4-6 au Grand Saconnex
Parking Salle du Pommier
Bus 3, 5, 28, F

- Région Genève
Mardi 3 mars de 18h30 à 20h.30 à Genève
« 99 »-Espace quartier
Rue de Lyon 99 aux Charmilles
Bus 10, 19 / arrêt Guye